N° 618. VENDREDI 17 JANVIER 1862. 6me année.

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.
Il est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, 25 » francs par an. » » 14 » » six mois. » » 7 50 » trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITTE, BULLIER et Cie, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFFITTE, BULLIER et Cie, pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

L'imprimerie du Journal de Roubaix est transférée Grande-Rue, 56.

ROUBAIX

16 janvier 1862.

BULLETIN POLITIQUE.

Une dépêche de New-York, en mentionnant que MM. Mason et Slidell, ainsi que leur suite, se sont embarqués le 1er janvier pour l'Europe, nous apprend que toutes les craintes d'une guerre avec l'Angleterre n'ont pas été dissipées par la solution de l'incident du *Trent*.

Les *Nationalités* du 14 janvier affirment que le général de Göyon a reçu l'ordre formel de se concerter avec les autorités militaires italiennes pour la répression du brigandage.

Un incident orageux a marqué la séance du 14 dans les Chambres belges, M. Coomans ayant soulevé à l'improviste la grave question de l'abolition de la peine de mort.

La presse anglaise n'a d'yeux en ce moment que pour le *Nashville* et le *Tuscarora*. Elle note les mouvements, manœuvres, allées et venues des deux navires. « A telle heure, le *Nashville* chauffait ; ce matin, le *Tuscarora* a descendu le fleuve. » En vrais dilettanti, nos voisins se font une fête de ce steeple-chase nautique.

L'Autriche prend de plus en plus au sérieux sa marine, et, d'après la *Gazette d'Augsbourg*, il serait question, à Vienne, de créer un ministère de la marine.

On lit dans la *Gazette d'Augsbourg* :

« Nous apprenons qu'une entente est en » train de s'opérer entre la cour de Rome » et le cabinet russe. L'empereur Alexan» dre se serait montré disposé à mettre » fin aux souffrances de l'Église en Polo» gne, qu'il n'a connues peut-être dans » toute son étendue que dans les derniers » temps. Le Saint-Père, de son côté, serait » prêt à exprimer sa désapprobation des » agitations de la Pologne, auxquelles la » religion ne sert que de prétexte. C'est ce » que le Pape aurait déclaré aussi dans un » bref envoyé à Vienne. Le Saint-Père ap» prouverait complètement la lettre pasto» rale connue de l'évêque de Culm, qui a » recommandé la concorde des nationali» tés au nom de la charité chrétienne. »

Une correspondance de Rome donne à ce sujet quelques nouveaux détails que l'on trouvera plus loin.

Le consul français de Tripoli (Syrie) a obtenu réparation pour les protégés francs qui avaient été maltraités par les Turcs.

Le dernier courrier de Chine nous apporte la nouvelle d'une révolution de palais qui vient de s'accomplir heureusement dans la capitale de cet empire. Nous disons heureusement, parce qu'il n'y a presque pas eu de sang versé et ensuite parce que la révolution a tourné à l'avantage de la civilisation et du parti du progrès encore si faible dans l'Empire du Milieu.

Une correspondance de Lisbonne, adressée au *Daily-Telegraph*, répand quelque jour sur les derniers événements dont cette ville a été le théâtre. Des sociétés secrètes auraient projeté, paraît-il, d'exploiter à leur profit l'émotion et l'inquiétude publique. On aurait découvert leur trace dans une manifestation anarchique qui a eu lieu le 26 décembre. L'ordre rétabli ce jour-là n'a pas été troublé depuis.

J. REBOUX.

Angleterre.

On écrit de Londres, 12 janvier :

« Des esprits malheureux ont pensé que la difficulté américaine n'était pas complètement arrangée et que le gouvernement anglais était disposé à demander une indemnité pour ses préparatifs de guerre, mais une prétention pareille ne serait pas soutenable, maintenant que l'on connaît la dépêche de M. Seward, en date du 30 novembre ; cette dépêche est conçue dans les termes les plus conciliants, elle s'empressait de désavouer l'acte du capitaine Wilkes, et donnait les assurances les plus complètes d'entretenir de bonnes relations avec l'Angleterre et lui donner toutes les satisfactions désirables. Le gouvernement anglais n'a donc jamais pu avoir la crainte sérieuse d'une guerre, et il y aurait fort mauvaise grâce à demander une indemnité pour des préparatifs qu'il lui a plu de faire sans nécessité démontrée.

» Tout le monde est en émoi à Southampton. Les lorgnettes sont braquées sur le *Tuscadora*, frégate de guerre américaine et sur le *Nashville*, steamer confédéré. On prétend que des Anglais ont frété des bateaux à vapeur pour les suivre en mer dans l'espérance de voir un combat naval. Vous savez qu'on a trouvé et fait sortir des docks trois officiers du *Tuscadora*, qui étaient munis de lanternes sourdes et des fusées, ils n'ont pas nié qu'ils étaient là pour signaler le départ du *Nashville*. Quelques personnes prétendaient que leurs intentions étaient plus coupables et qu'ils voulaient incendier le vaisseau confédéré. Le consul américain s'est mêlé de l'affaire et s'est plaint de ce que l'on avait expulsé les officiers. Il a prétendu qu'ils avaient autant de droits de se promener dans les docks que les officiers du *Nashville* ; mais les administrateurs des docks n'ont pas tenu compte de cette réclamation.

» Le *Tuscadora* chauffe toujours à toute vapeur et n'est retenu que par deux petites encâblures qu'il peut couper en une minute, mais aux termes des lois internationales, il ne peut sortir du port en même temps que le navire ennemi, il est obligé de lui laisser une certaine avance ; il n'est pas probable que le *Nashville* bouge, et s'expose à une destruction certaine, à moins qu'il ne soit sûr de rencontrer à sa sortie des eaux de Southampton le fameux *Sumter* qui a la même force d'équipage que le *Tuscadora* ; on prétend qu'un autre navire de guerre fédéral croise dans les eaux de l'île de Wight.

» On comprend tout l'intérêt que les amateurs de bataille portent à cette situation palpitante. Ils sont continuellement sur le qui-vive, ils ont leurs sacs de nuit et leur longue-vue toute prête pour s'embarquer sans retard et aller jouir, comme M. Proud'hon, de la sublime terreur de la guerre. »

Italie.

On écrit de Rome au *Constitutionnel* :

« Le Pape a approuvé, avec un empressement plein de bienveillance, le choix que l'empereur Alexandre a fait de Mgr Filinski, prélat catholique, pour l'archevêché de Varsovie. L'empereur, en nommant le titulaire de ce poste supérieur, a usé de la prérogative que lui reconnaît le concordat de 1847, lequel réserve au Pape le droit d'accorder ou de refuser l'institution canonique à l'élu de l'empereur. Le Pape et l'empereur ont donc été d'accord sur le choix de Mgr Filinski, et cette entente indique que les deux cours de Rome et de Saint-Pétersbourg sont bien près de s'entendre sur la conduite que devra tenir le clergé catholique polonais pour aider à l'apaisement de la Pologne, et pour faire prévaloir parmi les populations l'esprit de conciliation, de concorde et de paix, que vous leur avez si souvent recommandé.

» Mgr Filinski est le directeur de l'Académie catholique de Saint-Pétersbourg, qu'il a puissamment contribué à fonder et à organiser. C'est lui surtout qui a donné à ce corps éminent l'impulsion qui l'a rendu si utile aux catholiques de l'empire russe. Mgr Filinski est un théologien savant et un homme d'esprit ; il est renommé pour l'austérité de ses mœurs et jouit parmi les catholiques d'une très grande et très juste considération. On ne doute pas qu'il ne soit très bien reçu à Varsovie, qu'il n'y exerce sur le clergé catholique et sur le peuple une grande autorité morale, et qu'enfin son influence n'y produise le plus grand bien

» Ainsi tombent, les bruits qu'on avait répandus en Europe d'une mésintelligence entre l'empereur Alexandre et le Souverain-Pontife, et il est bien évident, après cela, que l'*ultimatum* qui, d'après les mêmes bruits, aurait été remis au gouvernement pontifical par un diplomate russe ; n'existe point. »

Russie.

Berlin, 14 janvier.

Le roi vient d'ouvrir en personne la session législative. — Dans son discours, Sa Majesté a dit :

« Les projets de loi que je présenterai démontreront de nouveau que, fidèle à mes principes, je poursuivrai toujours l'œuvre constitutionnelle commencée.

» Les revenus budgétaires de l'Etat ont augmenté. Cette circonstance permettra de diminuer les charges exigées par les réformes militaires. »

Dans la suite de son discours, le roi fait mention de la solution heureuse du conflit anglo-américain, et il ajoute :

« Les relations amicales déjà existantes avec la France se sont encore améliorées par suite de mon entrevue avec l'Empereur des Français. Les négociations relatives au règlement des relations commerciales entre le Zollverein et la France se poursuivent. »

Le discours mentionne, en outre, les efforts du gouvernement prussien pour arriver à établir l'uniformité dans les institutions militaires des Etats allemands, et proclame, en même temps la sollicitude du gouvernement pour la défense de côtes de l'Allemagne, et le développement de sa marine militaire.

La Prusse continuera ses efforts en faveur d'une réforme de la Constitution fédérale, conformément aux intérêts et à la puissance de la patrie commune.

Le roi regrette que le conflit qui existe dans la Hesse-Electorale, au sujet de la Constitution, n'a pas trouvé de solution ; il exprime son espoir que la Constitution de 1831 sera rétablie.

La Prusse, d'accord avec l'Autriche, est entrée en négociations confidentielles avec le Danemarck sur la question des duchés. D'accord avec les autres membres de la Confédération, la Prusse et l'Autriche maintiendraient les droits de la Confédération et l'exécution des conventions internationales.

« Le développement de nos institutions, ajoute le roi, doit être au service de la puissance et de la grandeur de la patrie. Je ne saurais jamais admettre, que le développement de notre vie politique mette en question, ou porte préjudice aux droits de la couronne. La situation de l'Europe exige l'accord entre moi et mon peuple, et je compte sur le concours patriotique de ses représentants. »

Chine.

Nous empruntons au *Constitutionnel* la correspondance suivante :

« Shang-Haï, 22 novembre.

» Le courrier part dans un instant, je n'ai que le temps de vous tracer à la hâte ces quelques lignes pour vous signaler un *fait particulier* très important à l'honneur de l'impératrice et du prince Kong.

» Comme je vous l'annonçais dans une missive du 19, c'est le 1er novembre que le jeune empereur, à qui l'on accorde six ans, a fait son entrée triomphale dans Pekin, avec son auguste mère. Le 7, le grand conseil faisait aussi son apparition dans cette capitale.

» Le même jour, il refusait au prince Kong l'insigne faveur d'un court entretien avec l'Impératrice sa belle-sœur et le jeune empereur, son neveu. Les membres les plus opposés à cette entrevue étaient les deux princes d'Y et de Tcheen, qui donnaient

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 17 JANVIER 1862.

— N° 4. —

LE CONFIDENT*

VI. — SUITE.

Une sombre rougeur se répandit sur le visage du prince ; ses épais sourcils se froncèrent, et ses yeux enflammés lancèrent des regards menaçants.

« Madame, dit-il en dévorant sa colère, je n'aime pas le souvenir de ce qui est mort, je ne me promène pas avec plaisir entre des tombeaux. Vous avez choisi d'autres confidents depuis, et votre choix fait honneur à votre habileté comme à votre goût. Seulement le confident devrait montrer plus de circonspection : le sort n'est pas toujours assez favorable pour faire tomber en des mains discrètes les gages d'amour perdus ; il ne se rencontre pas toujours un mari assez indulgent pour fermer les yeux sur les fautes et pour couvrir de son manteau les faiblesses dont le déshonneur rejaillirait également sur lui... Vous avez perdu un gant dans la fête d'hier.

— A quel propos s'arrêter à cette bagatelle en ce moment où il s'agit pour nous de ce qu'il y a de plus grand après Dieu, c'est-à-dire de la foi conjugale et de l'amour conjugal ? demanda la princesse étonnée. Le gant que j'avais perdu a été retrouvé parmi les couverts, et en voilà la paire sur cette console, avec ma toilette de bal.

— La femme trouve toujours un mensonge pour se tirer d'affaire, s'écria le prince avec fureur, en tirant de dessus son uniforme le gant qu'il avait trouvé la veille. Regardez, madame ! voici le traître ! Perdu dans le pavillon, trouvé par moi dans le pavillon, où l'on avait habilement prévenu une surprise en l'entourant de vedettes. Reconnaissez-vous votre propriété, femme fidèle ? ou bien assemblerai-je la cour au sujet de ce gant, comme on fit pour la pantoufle perdue de Cendrillon ? — Pâlissez-vous de honte, au cri de votre conscience ? Ferez-vous un aveu, et étoufferons-nous l'affaire ? — Votre amour m'importe peu, mais je saurai conserver intact l'honneur de ma maison, fallût-il du sang pour laver mon blason. »

La princesse demeura d'abord comme pétrifiée, les yeux fixes sur le gant, puis ses lèvres pâlies se contractèrent.

« Montrez, monsieur ! balbutia-t-elle, à peine maîtresse de ses sens. Ce gant m'est connu ; la broderie de ce gant est une broderie française. Et dans le pavillon ? Oh ! cette raillerie est inhumaine ! Ma rivale a-t-elle exigé que vous m'annonciez vous-même votre victoire ? — Oh ! mes enfants, mes pauvres enfants abandonnés ! »

Elle tomba près de son siége dans de violentes convulsions. Le prince effrayé s'élança vers elle, la releva avec effort et la plaça sur le fauteuil. L'enfant se mit à pousser des cris ; son père appela d'une voix forte, les dames de la princesse accoururent aussitôt, et il s'éloigna en se mordant les lèvres et en grommelant des paroles de colère.

Certes les langues furent bientôt en mouvement, la curiosité gagna depuis la garde du palais jusqu'au ministre ; on parla tout bas et en secret de mauvais traitements, de séparation ; mais la sage intervention et le langage sévère du vieux prince conjurèrent l'esclandre.

VII

Par une fraîche matinée, le son joyeux du cor annonçait le départ pour une grande chasse ; cavaliers et amazones, en costumes élégants, se dirigeaient au grand trot vers une porte de la ville ; les veneurs du prince, avec leurs limiers accouplés, quittaient la vénerie ; les carrosses et les chevaux fringants des écuries de la cour attendaient devant le palais, et le cheval favori du prince héréditaire piaffait d'impatience et couvrait d'écume son mors d'argent.

« Monseigneur, Son Altesse madame la princesse vous prie de l'excuser de ne pas assister à la chasse, dit un gentilhomme au prince Louis.

— C'est bien, murmura ce dernier ; au moins cette partie de plaisir ne sera point troublée. »

Le comte Kunigsteen, accoutumé dès longtemps à se tenir près de son maître à la chasse, comme à combattre à ses côtés sur le champ de bataille, entra en ce moment. Le prince le toisa d'un regard scrutateur sans lui rendre son salut. Le favori s'en étonna, mais sans se déconcerter le moins du monde ; son visage ne perdit rien de cette expression de franchise qui lui seyait si bien, et il ne baissa ni ne détourna les yeux devant les regards sombres du prince, qui parut indécis et embarrassé d'entrer en matière.

« As-tu bien reposé ? demanda-t-il avec aigreur. Le jour de ma fête t'a donné bien du tracas, tu étais rare hier, et l'on t'a cherché en vain à plusieurs reprises.

— Je m'étais foulé le pied en dansant, répondit Kunigsteen avec aisance ; mais grâce au médecin de Votre Altesse, j'ai pu revenir promptement au poste où m'appelait mon devoir.

— Foulé le pied en dansant ? répéta le prince du ton de la surprise. Ne serait-ce pas en faisant le saut périlleux par-dessus les haies de l'étang des cygnes ? Te voilà très-étonné, comte ! Sache donc que nous avons aussi dans les champs de l'amour nos espions, qui éventent la tanière du renard, en dépit d'une légion d'avant-postes. Ne rougis pas, mon Adonis ; la chevalerie et la galanterie sont sœurs ; tu me pardonneras seulement d'être curieux, rien que cette fois : je tiendrais beaucoup à savoir quelle est la dame qui a si habilement profité de l'intervalle du banquet au feu d'artifice pour passer dans le pavillon une véritable heure de berger. »

Le comte fut saisi d'effroi à cet interpellation. Pour la première fois de sa vie peut-être, il se sentit troublé et embarrassé de trouver une réponse, un subterfuge. Que faire ? Dire la vérité, c'était blesser ce qu'il y a de plus sensible au fond des cœurs ; recourir à un mensonge répugnait à ce noble caractère, et le prince impérieux ne se serait pas contenté d'une plaisanterie ou d'un jeu de mots. D'ailleurs il n'échappait pas à l'œil exercé de Kunigsteen que cette physionomie trahissait une sévérité et une agitation inaccoutumées.

« Que mon gracieux maître daigne me dispenser, cette fois, d'une explication, dit-il d'un air plein de résolution et franchise, bien que mes secrets ne redoutent pas ses regards. Le mystère de cette nuit appartient à une dame, et le révéler sans son consentement, ce serait manquer au devoir d'un gentilhomme.

— J'aime que mes plus intimes confidents soient considérés, répliqua le prince en baissant les yeux ; c'est la justification de mes choix. Mais lorsqu'ils font cause commune avec mes adversaires, qu'ils ne m'accordent qu'une demi-confiance, ou que la fausseté m'apparaît à travers le masque mal assuré de l'amour, je les rejette au rang de mes ennemis et les menace de mon épée. Kunigsteen, de la franchise !... le langage du gentilhomme ! Cette nuit tu as eu un entretien dans le pavillon avec la princesse Sophie ; je veux savoir ce que t'a confié sa mauvaise humeur. »

Le comte, foudroyé, tressaillit d'effroi.

« Ta pâleur est un aveu tacite ! s'écria le prince, dont le courroux s'enflammait. Tu as donc encore de la conscience et de la pudeur. Parle ! que s'est-il passé ? La vérité obtiendra son pardon, quand même elle aurait une faute à avouer ; le mensonge au contraire sera puni de mort.

— Prince, s'empressa de répondre le favori, qui sentait toute la gravité de la situation, prince, cette pâleur n'est pas un aveu ; j'ai pâli d'effroi en voyant que l'imagination malade et sombre de mon maître considère comme possibles, et même comme accomplies, des choses impossibles.

— Pas de fausse parade, comte, renferme-toi dans la question ! s'écria le prince d'une voix terrible. Je sais que tu

(*) Reproduction interdite.